



**Annexe à la délibération en date du 19 août 2020 sur les indemnités de
fonction**

**TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION AU SYNDICAT
MIXTE DE RIVIERES DU MARENSIN ET DU BORN**

La population totale du syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born, regroupant quatre EPCI membres, est de 98790 habitants (chiffres INSEE 2017).

Le montant de l'enveloppe indemnitaire globale calculé comme suit : (taux maximum président) + (nombre de vice-présidents * taux maximum pour les vice-présidents) = 29.53% + (2 * 11.81%) = 29.53 + 23.62 = 53.15%

Fonction	Nom	Taux l'indice brut terminal	Majoration	Taux après majoration
Président	M. Jean MORA	25%	0%	25%
1 ^{er} vice-président	M. Jean-Jacques LEBLOND	5%	0%	5%
2 nd vice-président	M. Jean-François LASTECOUCERES	5%	0%	5%
	Totaux	35%	0%	35%

Le Président,

Monsieur Jean MORA

SYNDICAT MIXTE DE RIVIERES
DU MARENSIN ET DU BORN

